

# BUS SPORT SANTÉ

DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE À  
LA THÉRAPIE NON MÉDICAMENTEUSE DE PROXIMITÉ



CE N'EST PLUS UN BUS, C'EST UNE SALLE DE SPORT MOBILE

**Entente des Mauges**

4 rue du Haras, Beaupréau  
49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES

**Contact: Jérémie DEVY**

02 41 63 55 76 - 06 30 49 79 70  
[ententedesmauges@gmail.com](mailto:ententedesmauges@gmail.com)

# PRÉSENTATION

Le **sport comme vecteur de bonne santé** est un concept qui semble aller de soi, pourtant, même si de nombreuses études scientifiques prouvent les bienfaits de l'activité physique pour la santé, la réalité montre que le sport est peu pratiqué par les personnes qui en auraient réellement besoin.

Nous souhaitons rendre l'activité physique adaptée accessible au plus grand nombre de personnes de notre territoire, en ciblant différents publics :

- les personnes atteintes de **pathologies chroniques** ou d'**affections de longue durée** (diabète, obésité, maladies cardiaques, respiratoires, cancers, troubles psychiques, Parkinson...),
- les **personnes sédentaires**,
- les collaborateurs d'entreprises.

Pour ce faire, nous allons créer UN BUS SPORT SANTE afin d'aller au plus près des habitants de notre territoire à la fois dans les petits villages des Mauges, mais aussi au cœur des quartiers prioritaires de la ville de Cholet.

Ainsi nous réduisons, voire supprimons, les freins majeurs à la pratique que sont l'accès à la pratique et les transports.

Nous interviendrons au plus près des personnes avec des professionnels de l'activité physique adaptée afin de proposer des séances individualisées et répondant aux besoins spécifiques de chacun en fonction de son bilan santé.

**Nous rééquiperons un bus en supprimant les sièges et en installant des vélos, tapis de course, rameur et petit matériel de remise en forme.**



# UNE RÉPONSE AUX PRÉCONISATIONS

Les enjeux du développement des activités physiques et plus particulièrement des activités physiques adaptées (APA) sont décrits en détail dans le rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) de 2018 disponible [ici](#).

## DE LA HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Le [guide de recommandation](#) préconise la pratique d'activités physiques adaptées comme thérapie non médicamenteuse efficace et innovante.

L'activité physique a fait ses preuves en complément des traitements conventionnels pour des maladies graves.

## DE L'INSERM

Le [rapport des scientifique de l'INSERM](#) valide scientifiquement les bienfaits des activités physiques adaptées

## DU PLAN NATIONAL SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE 2019-2024

La [stratégie nationale du gouvernement](#), via le ministère de la Santé et le ministère des Sports, précise l'intérêt des activités physiques adaptées

# LE BUS SPORT SANTE EST LA MISE EN ACTE DE TOUTES LES RECOMMANDATIONS

C'est un outil adapté aux particularités de notre territoire.

## DES ENJEUX SOCIÉTAUX

**L'enjeu de société principal est le changement de comportement visant à favoriser la pratique d'une activité physique en général et la généraliser pour les personnes atteintes de pathologies chroniques ou d'affection de longue durée.**

Ces enjeux sont décrits en détail dans le rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) de 2018 [disponible ici](#).

Par ailleurs, la Haute Autorité de Santé (HAS) précise, dans un [Guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé](#), les activités physiques adaptées recommandées aux personnes sédentaires ou atteintes de pathologies chroniques.

Le tabac tue 5,2 millions de personnes chaque année dans le monde. Qui sait que la sédentarité fait 5,3 millions de victimes ? Eh oui, le canapé tue mais très peu de choses sont mises en place pour lutter contre la sédentarisation de notre société. Il est pourtant démontré que la pratique d'activités physiques maintient en bonne santé les personnes saines mais permet aussi de stabiliser voire d'améliorer la santé des personnes malades chroniques. En agissant sur le corps, les bienfaits physiques sont réels et les effets secondaires positifs apparaissent aussi. Grâce à la pratique en groupe, il y a un mieux-être social et une amélioration de l'état psychique des personnes.

### **Des économies considérables pour la sécurité sociale, les mutuelles et les personnes**

Les études montrent que la prescription d'activités physiques adaptées a des effets complémentaires voire, dans certains cas, des effets plus importants que les médicaments et ce à moindre coût. L'INSERM a publié en 2019 une synthèse des connaissances à ce sujet qui est [disponible ici](#).

### **Notre projet favorise le développement durable et s'inscrit dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)**

- La pratique associative, sans but lucratif favorise les échanges et met chacun des acteurs à la place qu'il souhaite. Tous les membres peuvent ainsi participer au fonctionnement et au management de l'association via un modèle participatif.
  - La pratique à coût modéré permet l'accès à tous sans contraintes financière, ceci grâce aux subventions et aux partenaires privés.
  - La réduction des déplacements est aussi favorable au développement durable. En effet, il est plus économique de déplacer un bus qui va servir à des dizaines de personnes que de faire aller chacune d'elles dans une salle de sport.
  - La mixité de sexe, d'âge et de catégorie sociale favorise le vivre ensemble que prône et met en place notre association. Nous accueillons en même temps des personnes en situation de handicap et des valides pour développer l'inclusion.
-

---

# OBJECTIFS

## FAVORISER LE BIEN-ETRE PHYSIQUE, PSYCHIQUE ET SOCIAL DES PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES CHRONIQUES OU D'AFFECTION DE LONGUE DUREE

Les personnes souhaitant pratiquer des activités physiques adaptées avec notre association s'engagent à faire au moins 2 séances par semaine (la littérature scientifique démontre clairement qu'il n'y a pas d'effet à moins de 2 séances hebdomadaires). Le contenu des séances est individualisé même si les séances peuvent se dérouler par groupe, jusqu'à 6 personnes maximum.

Un bilan est réalisé toutes les 12 semaines sur l'application via des tests validés.

## METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION EN RESEAU ENTRE LES PRESCRIPTEURS (MEDECINS, INFIRMIERS,...) ET LES ENSEIGNANTS EN APA

Les bilans et le contenu du programme sont accessibles au pratiquant et au médecin à tout moment grâce à l'application Goove. Des réunions de transmission sont organisées en visio ou en présentiel régulièrement.

## VISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES EN ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE

L'application permet aux pratiquants, en cas d'impossibilité à se déplacer, de réaliser les séances à domicile grâce au contenu vidéo pour chaque séance. La possibilité d'intégrer d'autres activités au sein du club favorise le retour à des activités classiques.

## FAVORISER L'ASSIDUITE AUX SEANCES D'ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES QUELLE QUE SOIT LA SITUATION

Malgré la crise sanitaire, les séances sont possibles pour les publics prioritaires. Nous avons la chance d'avoir notre propre salle qui nous permet de pratiquer sans avoir besoin de l'autorisation de la collectivité : il en sera de même pour le bus sport santé.

Nous réduisons les effectifs si besoin, pratiquons en extérieur dès que cela est possible pour réduire les risques de transmission du virus.

Afin de considérer les APA comme une thérapie, nous envisageons de proposer des gélules APA à placer dans le semainier pour que les pratiquants considèrent au même niveau le médicament et l'activité physique adaptée.

---

# DES ACTION CONCRETES

## BILAN

Chaque programme débute par un bilan de santé comprenant 6 tests physiques et des tests pour évaluer l'estime de soi, les habitudes alimentaires, l'état psychique, etc. Le bilan est réalisé toutes les 12 semaines

## UN PROGRAMME INDIVIDUALISÉ

Chaque personne a un programme de 2 séances hebdomadaires qui est défini en fonction de ses besoins. Les séances sont disponibles sur smartphone, tablette ou ordinateur avec des vidéos pour chaque situation.

## UNE OBLIGATION D'ASSIDUITE

Les programmes d'APA sont efficaces avec minimum 2 séances par semaine. Les pratiquants s'engagent à réaliser ce minimum pour s'inscrire dans le programme.

## UN ENCADREMENT PAR DES PROFESSIONNELS DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

Tous les professionnels sont titulaires d'un diplôme spécifique en activité physique adaptée (licence ou master STAPS APAS)

## UN BUS QUI VA AU PLUS PRÈS DES PERSONNES

Grâce au bus sport santé, nous supprimons les freins à la pratique en se rapprochant au maximum des personnes

# LE PARCOURS DU PATIENT VERS LE SPORTIF



LE MEDECIN



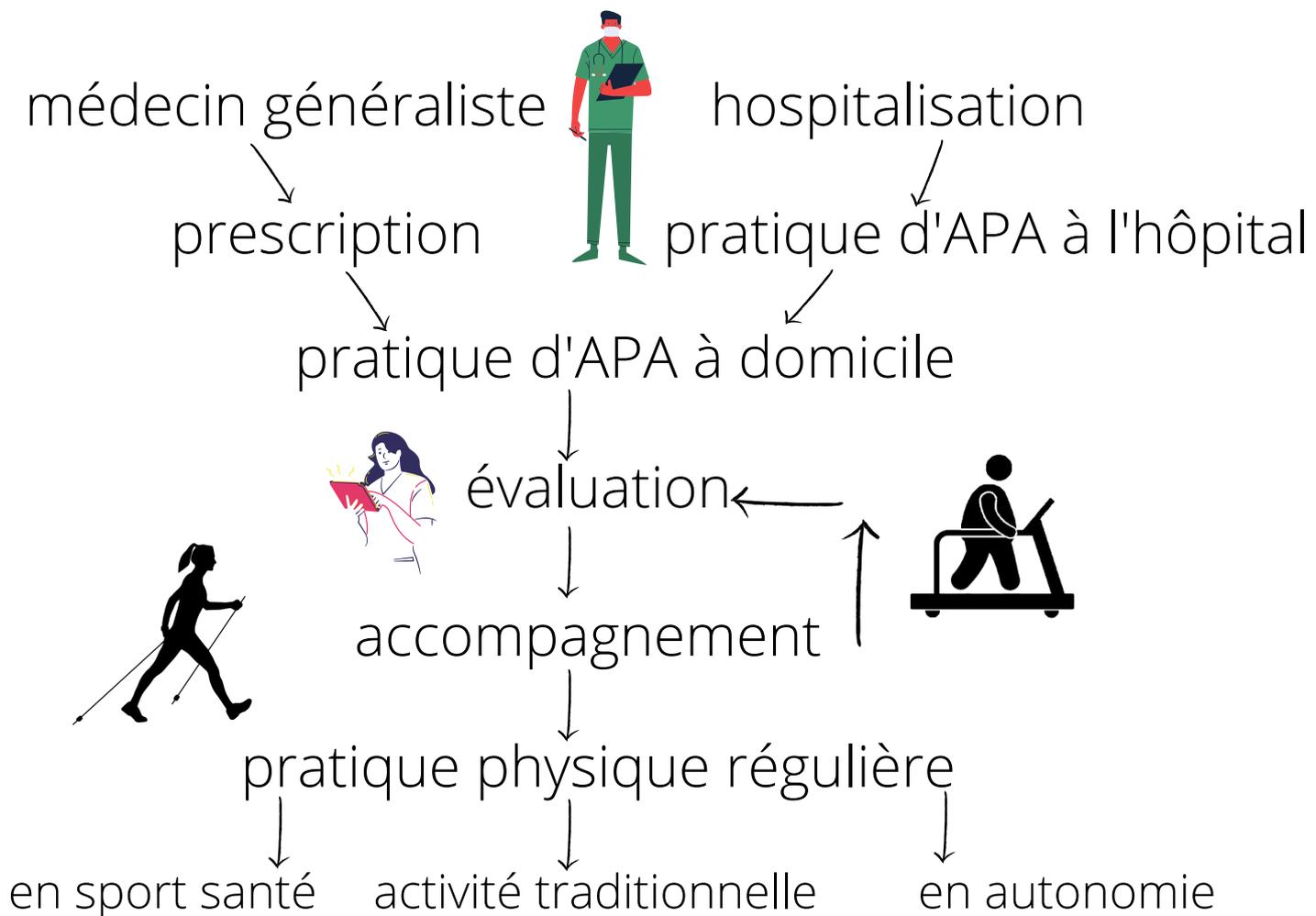
L'ENSEIGNANT  
EN ACTIVITÉ  
PHYSIQUE  
ADAPTÉE



LA PERSONNE  
BENEFICIAIRE



LES AUTRES  
PROFESSIONNELS  
DE SANTÉ



---

# UN RÉSEAU DE PROFESSIONNEL

## Des liens réguliers entre le patient, le médecin, l'enseignant en APA et les autres professionnels de santé

Nous souhaitons mettre en place un réel réseau des professionnels de santé avec les enseignants en APA. Il sera nécessaire de prendre en charge une partie des frais nécessaires aux réunions et aux temps de transmissions entre les acteurs de santé et les enseignants en APA de notre association.

Nous sommes déjà en relation avec un cabinet de médecins et une infirmière Asalée avec qui nous travaillons à la recherche de financement. Une somme non négligeable sera à intégrer pour les frais inhérents aux déplacements et aux coût de personnel pour la coordination entre les enseignants APA et les médecins prescripteurs.



# UNE WEB APPLICATION DÉDIÉE

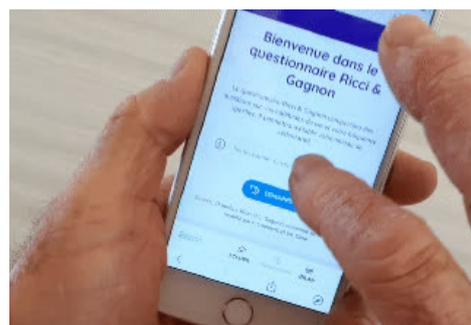
go\_ove  
SPORT & SANTÉ

“

Un gage de qualité, de respect et un outil essentiel vers l'autonomie des personnes et un lien entre les professionnels.

”

- respect de la RGPD
- suivi pluridisciplinaire
- un accès pour le médecin prescripteur
- un accès sur téléphone, tablette ou ordinateur
- prise de rendez-vous en ligne
- gestion des séances en ligne
- paiement en ligne
- un contenu validé scientifiquement



## UNE ACTION SUR TERRITOIRE

Nos actions s'inscrivent dans les axes du contrat local de santé de Mauges Communauté et de celui de l'Agglomération du Choletais.

Notre territoire d'intervention concerne le Choletais avec Cholet en ville centre. Cette ville de 57 000 habitants compte 4 **quartiers prioritaires**. Nous intervenons déjà au sein de ces quartiers dans la mise en place d'actions auprès des jeunes. Il s'agira dans ce projet de développer nos interventions en sport santé. Le fait d'être déjà ancré dans ces quartiers nous facilitera considérablement le travail. Le bus est un outil nécessaire au vu du manque d'infrastructures au cœur même des habitations. Nous nous rendons compte dans nos interventions qu'un grand nombre de personnes ne sort pas du quartier, il est donc important que nous y allions avec un équipement de proximité attractif et adapté.

Le second territoire concerne les **communes rurales**. Notre zone d'intervention compte plus de 90 communes dont certaines se sont regroupées en communes nouvelles depuis 6 ans. Cette nouvelle organisation administrative ne change pas fondamentalement la spécificité du territoire qui se compose de nombreuses petites communes rurales où il y a peu de service. Il s'agit pour ces habitants de leur proposer un service à moins de 15 minutes de leur domicile. Nous intervenons depuis plus de 40 ans au sein de ce territoire. Notre association est connue et reconnue. Ceci nous permet de développer un réseau de professionnels de santé plus facilement.

Par ailleurs, nous sommes en lien avec le centre hospitalier de Cholet, à la fois le SSR et les différents services, afin d'être une solution thérapeutique pour les patients en phase 3 de retour à domicile.

**Nous répondons aux caractéristiques des deux agglomérations à la fois pour la revitalisation rurale et aussi dans les actions au cœur des quartiers prioritaires de la ville de Cholet. Nous pouvons intervenir au plus près des habitants, au sein des entreprises, sur toutes les manifestations populaires, dans les écoles, les EHPAD, sur chaque évènement sportif, pour faire de la prévention et pour proposer des activités physiques adaptées.**



## RECHERCHE DE PARTENAIRE SUR CE PROJET

Nous avons besoin de 90 000 € pour investir dans le bus et son équipement.

<https://www.ententedesmauges.fr/bus-sport-sante/>

**Votez**  pour notre projet

# Bus Sport Santé



du 12 janvier au 9 février

## ILS SOUTIENNENT DÉJÀ CETTE ACTION



# BUDGET DE FONCTIONNEMENT SEPTEMBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024

Hors investissement du bus et équipements

**TABLEAU DE FINANCEMENT DU PROJET**

Cpte	Dépenses pour le projet	Coût du projet
60	Achats (à détailler : matières et fournitures)	
	gazole	15 000 €
	fourniture administrative	1 500 €
	petit équipement	1 500 €
61	Services extérieurs (à détailler : locations, assurances, documentations, études, colloques...)	
	location	6 000 €
	entretien et réparation bus et matériel	15 000 €
	service de nettoyage	4 500 €
	assurance	4 500 €
	documentation	900 €
	frais formation (permis poids lourd 2021), colloque	6 000 €
62	Autres services extérieurs (à détailler : honoraires, déplacements, missions et réceptions...)	
	frais de transmission médecins	15 000 €
	prestataire extérieur (diététicien, nutritionniste, psychologue, ...)	1 500 €
	frais télécommunication	1 500 €
	frais de déplacement voiture	21 000 €
64	Ressources humaines dédiées au projet (salaires et charges, à détailler par fonction)	
	chef de projet 20%	30 600 €
	enseignant en APA 2 ETP	244 800 €
65	Autres coûts (à détailler et préciser)	
	-communication	4 200 €
66	Charges financières	- €
68	Amortissements et provisions	
	-	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES DU PROJET</b>		<b>373 500 €</b>

# BUDGET DE FONCTIONNEMENT SEPTEMBRE 2021 - SEPTEMBRE 2024

Hors investissement du bus et équipements

RESSOURCES POUR LE PROJET		
Cpte	Ressources pour le projet	Ressources (toutes années)
75	Autofinancement ( <i>fonds propres associatifs</i> )	8 100 €
70	Ventes de biens ou services, participation des usagers ( <i>à préciser</i> ) -100 bénéficiaires à 600€/an	180 000 €
74	Autres subventions ( <i>préciser le bailleur et le dispositif</i> ) -ARS, collectivités, L'Europe,	135 000 €
74	Aides à l'emploi ( <i>CNASEA, ... : à préciser</i> )	- €
75	Autres produits ( <i>à préciser</i> ) partenaires privés, mutuelles	50 000 €
<b>TOTAL DES RESSOURCES POUR LE PROJET</b>		<b>373 100 €</b>

---

# L'ENTENTE DES MAUGES

Association sportive depuis 1975.

**1200 adhérents**

**6 salariés**

**330 000€** de budget annuel

**Des activités pour tous** : de 7 à 85 ans, personnes en situation de handicap ou sportif de haut niveau,

Des activités en **club**, en **scolaire**, dans les **quartiers prioritaires**,

Un soutien sans faille des **collectivités locales**

**Des partenaires privés** fidèles

Plus d'informations: <https://fr.calameo.com/read/006537359818a687b6c95>



**Entente des Mauges**

4 rue du Haras, Beaupréau

49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES

**Contat: Jérémie DEVY**

**02 41 63 55 76 - 06 30 49 79 70**

**ententedesmauges@gmail.com**

---